

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

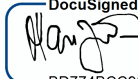
**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00052 Numéro SIREN : 339 899 940 Nom ou dénomination : IKKS GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2024 sous le numéro de dépôt 7676

**POUR COPIE
CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL**

DocuSigned by:


BD774BCC96674DC...

**Nom : Ludovic Manzon
Titre : Président**

IKKS GROUP

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

Bilan

Compte de résultat

Annexe

I. BILAN ACTIF

En euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	6 477 220	4 209 822	2 267 398	2 260 673
Concessions, brevets et droits similaires	19 814 771	7 108 741	12 706 031	2 087 601
Fonds commercial	7 304 974	3 770 300	3 534 674	5 690 612
Autres immobilisations incorporelles	3 420 691	143 952	3 276 739	14 132 295
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	46 618	40 129	6 489	
Autres immobilisations corporelles	12 628 269	9 652 304	2 975 965	2 534 577
Immobilisations en cours	29 109		29 109	1 007 742
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	108 407 666	50 064 700	58 342 966	105 177 907
Créances rattachées à des participations	9 498 435		9 498 435	8 950 711
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	625 117		625 117	568 840
ACTIF IMMOBILISE	168 252 870	74 989 948	93 262 921	142 410 958
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	144 799		144 799	202 757
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	17 897 624	1 290 584	16 607 040	14 545 780
Autres créances	88 785 055	28 617 000	60 168 055	59 286 111
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	353 074		353 074	69 854
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	519 653		519 653	936 376
ACTIF CIRCULANT	107 700 205	29 907 584	77 792 621	75 040 879
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations	301 684		301 684	570 370
Ecarts de conversion actif	18 796		18 796	25 428
TOTAL GENERAL	276 273 555	104 897 532	171 376 022	218 047 635

II. BILAN PASSIF

En euros	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 34 519 100)	34 519 100	34 519 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport	30 089 768	30 089 768
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 166 739	3 166 739
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 930 050	15 678 534
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(75 549 917)	(8 748 483)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	14 778	15 100
CAPITAUX PROPRES	(829 482)	74 720 757
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	18 796	25 428
Provisions pour charges	27 963	25 939
PROVISIONS	46 759	51 367
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	106 755 872	92 422 300
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 066
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 890 127	5 782 913
Dettes fiscales et sociales	339 056	410 768
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	498 377	618 783
Autres dettes	57 637 451	43 915 160
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	172 120 884	143 153 989
Ecart de conversion passif	37 861	121 522
TOTAL GENERAL	171 376 022	218 047 635

III. COMPTE DE RESULTAT

En euros	France	Exercice 2023 Exportation	Total	Exercice 2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	5 028		5 028	
Production vendue de services	25 474 593	799 325	26 273 918	26 001 604
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	25 479 621	799 325	26 278 946	26 001 604
Production stockée				
Production immobilisée			352 543	769 863
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			32 389	26 817
Autres produits			8 551 296	9 300 797
PRODUITS D'EXPLOITATION			35 215 174	36 099 081
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			201 829	228 414
Variation de stock (marchandises)				12 127
Achats de matières premières et autres approvisionnements			690 186	772 558
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			57 958	(15 819)
Autres achats et charges externes			23 980 626	31 227 227
Impôts, taxes et versements assimilés			106 147	74 490
Salaires et traitements			141 260	160 021
Charges sociales			62 012	71 394
Dotations d'exploitation			3 632 109	3 679 415
Autres charges			(648)	2 639
CHARGES D'EXPLOITATION			28 871 478	36 212 468
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 343 695	(113 386)
PRODUITS FINANCIERS			8 935 789	4 482 359
Produits financiers de participations			4 812 374	3 052 470
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 744 544	1 275 994
Reprises sur provisions et transferts de charges			312 428	135 227
Différences positives de change			66 443	18 668
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			87 476 793	11 865 489
Dotations financières aux amortissements et provisions			70 813 168	647 650
Intérêts et charges assimilées			16 672 420	11 193 273
Différences négatives de change			(8 795)	24 566
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			(78 541 005)	(7 383 130)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(72 197 309)	(7 496 516)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			386 774	62 350
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			753	(68)
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges			386 021	62 419
CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 209 966	1 495 393
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			967 604	559 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			929 362	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			2 313 000	935 893
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(3 823 192)	(1 433 043)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			(470 584)	(181 076)
TOTAL DES PRODUITS			44 537 736	40 643 791
TOTAL DES CHARGES			120 087 654	49 392 274
BENEFICE OU PERTE			(75 549 917)	(8 748 483)

IV. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6	4.12.1. <i>Produits constatés d'avance.....</i>	17
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	6	Néant	17
3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	4.12.2. <i>Ecarts de conversion</i>	17
3.1. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE	7	5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
3.2. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS.....	7	5.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
3.2.1. <i>Immobilisations incorporelles.....</i>	7	5.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	18
3.2.2. <i>Immobilisations corporelles</i>	7	5.3. RESULTAT FINANCIER.....	18
3.2.3. <i>Immobilisations financières.....</i>	7	5.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	19
3.3. STOCKS.....	8	5.5. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	19
3.4. CREANCES.....	8	5.5.1. <i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité</i>	19
3.5. PROVISIONS REGLEMENTEES	8	5.5.2. <i>Fiscalité dérogatoire et différée</i>	20
3.6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	6. AUTRES INFORMATIONS	20
3.7. INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE.....	8	6.1. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE...	20
3.8. OPERATIONS EN DEVISES.....	9	6.2. EFFECTIF MOYEN	20
3.9. DIVIDENDES	9	6.3. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	20
3.10. IMPOT SOCIETES	9	6.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN	21
3.11. AUTRES INFORMATIONS.....	9	6.4.1. <i>Engagements financiers.....</i>	21
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ..10		6.4.2. <i>Autres engagements</i>	21
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10		
4.1.1. <i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice.....</i>	10		
4.1.2. <i>Tableau des amortissements.....</i>	10		
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11		
4.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....	12		
4.4. STOCKS	13		
4.5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	13		
4.6. PRODUITS A RECEVOIR	14		
4.7. COMPTES DE REGULARISATION ACTIFS	14		
4.7.1. <i>Charges constatées d'avance</i>	14		
4.7.2. <i>Primes de remboursement des obligations.....</i>	14		
4.7.3. <i>Ecarts de conversion actifs.....</i>	14		
4.8. CAPITAL SOCIAL ET VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	14		
4.9. ETAT DES PROVISIONS.....	15		
4.9.1. <i>Provisions réglementées</i>	15		
4.9.2. <i>Provisions pour risques et charges.....</i>	15		
4.9.3. <i>Provisions pour dépréciation des actifs</i>	15		
4.10. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	16		
4.11. CHARGES A PAYER.....	17		
4.12. COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS.....	17		

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis 2020, le marché dans lequel évoluent la Société et le groupe dont elle fait partie, connaît une période de turbulences sans précédent. La conjonction de divers facteurs externes tels que la crise sanitaire mondiale due au Covid-19, les conséquences de la guerre en Ukraine, ainsi qu'une inflation persistante et un bouleversement des modes de consommation, ont fortement impacté l'activité et les résultats de la Société et du groupe.

La mise à jour des tests de dépréciation d'actifs a également conduit la société IKKS Group à constater des dépréciations d'actifs financiers d'un montant de 70 millions sur l'exercice 2023, détaillées aux § 4.2 et 4.9 de l'annexe.

Face à cette réalité économique complexe, le groupe et ses filiales ont décidé de réagir énergiquement en élaborant des stratégies de résistance pour assurer leur pérennité à long terme.

Après avoir finalisé au cours du premier trimestre 2023 un premier réaménagement de l'endettement financier (extension de la maturité des dettes et réduction du poids des intérêts payables trimestriellement), de nouvelles discussions ont été engagées dès le début du second semestre 2023 en vue de mettre en place une solution pérenne permettant au groupe et ses filiales d'obtenir les liquidités nécessaires à la poursuite de leur activité et à la mise en œuvre du plan stratégique.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le plan stratégique annoncé début 2024 vise à recentrer la marque sur ses activités les plus rentables et à adapter son empreinte géographique, impliquant notamment pour la France un projet de fermeture de 77 points de vente (succursales et corners) et la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi visant au maximum 202 postes, devant générer à terme plus de 15 millions d'euros d'économies à l'échelle du groupe. Les conséquences de ce plan se traduiront dans les comptes 2024 de la Société et du groupe.

Par ailleurs, les discussions engagées en 2023 ont permis d'aboutir au cours du premier trimestre 2024 à un accord global de restructuration avec les principaux créanciers et partenaires du groupe, prévoyant un assainissement de la situation bilancielle du groupe et ses filiales, et un effacement complet de l'endettement financier dont en particulier :

- un apport de new money d'un montant de 30 millions d'euros, dans le cadre d'une augmentation de capital réservée d'IKKS Invest,
- l'incorporation au capital d'IKKS Invest de l'intégralité des créances des tiers correspondant aux emprunts obligataires New Money Notes et Reinstated Notes, par voie d'augmentations de capital par compensation de créances,
- l'abandon de l'intégralité des sommes dues en principal et de 50 % des intérêts courus impayés au titre des autres emprunts.

Cette restructuration financière globale, dont les principales conditions suspensives ont été levées avant l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sera finalisée courant mai 2024 et permettra au groupe et ses filiales de poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique.

Les comptes ont été arrêtés par le Président en application du principe de continuité d'exploitation après avoir pris en compte les informations dont il dispose pour l'avenir et, en particulier, les prévisions de trésorerie établies pour les 12 prochains mois, tenant compte des incidences de la restructuration décrite ci-avant.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG, modifié par les règlements ANC n° 2015-06, ANC n° 2016-07, ANC n° 2018-01 et ANC n° 2020-09).

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1. Changement de méthode comptable

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2. Immobilisations et amortissements

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les droits au bail sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Les droits d'entrée sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont assimilés à "un complément de loyer". Dans le cas contraire, ils sont immobilisés à l'actif du bilan. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour les fonds acquis sur la base de leur valeur actuelle (la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage).

Les logiciels, ainsi que les frais de développement informatiques, sont immobilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire de 1 à 7 ans en fonction de leur durée d'utilisation.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés en fonction de la durée d'utilisation des biens, en utilisant soit le système linéaire, soit le système dégressif sur les durées d'utilisation suivantes :

- Constructions : Linéaire 30 ans
- Agencements : Linéaire 3/ 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : Linéaire 3/ 4 ans
- Matériel de transport : Linéaire 4 ans
- Matériel bureau et informatique : Linéaire 4 ans
- Mobilier de bureau : Linéaire 5/10 ans

Les amortissements, calculés d'après les durées et les modes ci-dessus et selon les coefficients admis fiscalement, sont considérés comme correspondant à la durée normale d'utilisation des actifs.

3.2.3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières regroupe les participations, prêts et autres dépôts versés.

Une dépréciation est constituée si la valeur recouvrable de la participation, appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue, est inférieure à sa valeur d'acquisition.

En cas de situation nette négative de la filiale traduisant un risque de non-recouvrement des comptes courants, une dépréciation des comptes courants est constituée.

En complément de ces dépréciations, une provision pour risques financiers (provision pour risques et charges) est, le cas échéant, constituée à hauteur des engagements de soutien vis-à-vis de la filiale.

3.3. Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements dans les entrepôts comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable d'écoulement est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités ci-dessus.

3.4. Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation, appréciée au cas par cas, pour tenir compte des risques de recouvrement.

3.5. Provisions réglementées

Depuis l'application de l'avis du CNC 2004-15, l'amortissement doit correspondre à l'utilisation réelle de l'immobilisation. Le complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif, réalisé pour des raisons fiscales, doit être comptabilisé en amortissements dérogatoires.

En conséquence, depuis le 1er janvier 2008, la dotation aux amortissements d'exploitation comprend l'amortissement calculé selon le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour le complément d'amortissement dégressif.

3.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

3.7. Indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée sur la base des droits acquis par les salariés en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3.20%, contre 3.65% en 2022
- Taux de progression des salaires : 3%, contre 3.5% en 2022
- Taux de sortie : moyenne observée sur les dernières années
- Table de mortalité : Insee 2016-2018
- Taux de charges : entre 23% et 45%, selon le statut du salarié

Ces engagements d'indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet d'une provision totale de 27 963 € comptabilisée dans les comptes de la société.

3.8. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération.

Les créances, les dettes et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et dettes en devises à ce dernier cours est porté au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque.

3.9. Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en conformité avec les décisions prises lors de l'assemblée générale.

3.10. Impôt sociétés

Il est calculé à partir du résultat fiscal auquel est appliqué le taux d'impôt société en vigueur.

3.11. Autres informations

Néant.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

En Euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Diminutions par virement de poste à poste	Diminution par cession ou mise au rebut	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	5 557 810	919 411			6 477 220
Autres immobilisations incorporelles	29 739 230	15 883 805	(13 649 379)	(1 433 221)	30 540 436
Total Incorporelles	35 297 040	16 803 216	(13 649 379)	(1 433 221)	37 017 656
Terrains					
Constructions					
Installations générales et agencements	6 873 706	93 847			6 967 553
Installations techniques, matériels et outillages	38 976	7 642			46 618
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 962 623	1 292 959		(594 865)	5 660 716
Immobilisations corporelles en cours	1 007 742	128 335	(1 106 968)		29 109
Total Corporelles	12 883 046	1 522 783	(1 106 968)	(594 865)	12 703 995
TOTAL	48 180 086	18 325 998	(14 756 347)	(2 028 086)	49 721 651

4.1.2. Tableau des amortissements

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	3 297 137	912 685		4 209 822
Autres immobilisations incorporelles	5 645 722	1 781 457	(514 487)	6 912 693
Total Incorporelles	8 942 859	2 694 142	(514 487)	11 122 515
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	5 293 523	276 432		5 569 955
Installations techniques, matériels et outillages	38 976	1 153		40 129
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	4 008 229	658 358	(584 238)	4 082 349
Total Corporelles	9 340 727	935 944	(584 238)	9 692 434
TOTAL	18 283 587	3 630 086	(1 098 724)	20 814 948

Les immobilisations incorporelles font également l'objet de dépréciations dont les mouvements sont détaillés en note 4.9.3.

4.2. Immobilisations financières

En Euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	107 984 923	422 744		108 407 666	(50 064 700)	58 342 966
Créances rattachées	8 950 711	547 724		9 498 435		9 498 435
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	568 840	56 276		625 117		625 117
TOTAL	117 504 474	1 026 744		118 531 218	(50 064 700)	68 466 518

La mise à jour des tests de dépréciation des titres selon les modalités décrites au paragraphe 3.2.3. de l'annexe a conduit à constater des dotations complémentaires de 47 millions d'euros portant le montant total de la dépréciation des titres à 50 millions d'euros à la clôture de l'exercice.

4.3. Liste des filiales et des participations

En milliers d'Euros	Capital de la société	Réserves et RAN (1)	Quote-part de capital détenus en %	Valeur comptable des titres détenus, Brute	Valeur comptable des titres détenus, Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (2)	Résultat du dernier exercice clos (1)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. FILIALES (>50%)										
ICODE	300	5 144	100%	300	300	1 662		7 958	-1 990	
IKKS MEN	3 300	- 385	100%	7 008	-	9 425		20 388	-3 930	
IKKS WOMEN	3 300	1 447	100%	7 003	-	21 629		62 459	-14 902	
IKKS JUNIOR	3 300	- 5 122	100%	15 421	-	29 084		38 655	-10 328	
IKKS RETAIL	36 037	213	100%	36 037	36 037	16 824		215 113	-13 918	
ONE STEP	3 040	13 212	100%	28 000	11 400	-		16 607	-4 883	
IKKS CORP	2	57	100%	2	2	-		2	-3	
IKKS SPAIN	1 000	3 033	100%	1 000	1 000	867		11 529	57	
IKKS ITALY	2 500	-796	100%	2 500	1 772	-		0	68	
IKKS PORTUGAL	200	40	100%	1 200	264	-		10	24	1 431
IKKS BELGIUM	4 026	1 056	100%	4 700	4 700	-		13 685	2 283	2 000
IKKS NEDERLAND	2 115	-1 882	100%	2 115	224	829		788	-2	
IKKS UK	460	487	100%	483	483	898		1 358	-29	
IKKS DEUTSCHLAND	25	-5 448	100%	28	-	5 579		369	3	
IKKS LUXEMBOURG	13	801	100%	2 041	2 041	-		2 045	16	
IKKS SWITZERLAND	108	-33	100%	515	64	-		450	-10	
B. FILIALES (<50%)										
UTEK MOD	29	373	50%	56	56	-		1 696	28	
TOTAL				108 409	58 343	86 797				

(1) Résultat de l'exercice non inclus. Le cours d'évaluation retenu est le taux de clôture.

(2) Le cours d'évaluation retenu est le taux moyen.

4.4. Stocks

En Euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023
Matières premières	144 799		144 799
Marchandises			
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	144 799		144 799

4.5. Etat des échéances des créances

En Euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	10 123 552		10 123 552
Créances rattachées à des participations (1)	9 498 435		9 498 435
Prêts			
Autres immobilisations financières	625 117		625 117
ACTIF CIRCULANT :	107 202 332	105 911 748	1 290 584
Clients	16 607 040	16 607 040	
Clients douteux (2)	1 290 584		1 290 584
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	1 123 444	1 123 444	
Groupe et associés	87 421 319	87 421 319	
Débiteurs divers	240 293	240 293	
Charges constatées d'avance	519 653	519 653	
TOTAL	117 325 884	105 911 748	11 414 136
Dont :			
Entreprises liées :	113 372 751		
Créances représentées par des effets de commerce :			
Montants des prêts accordés en cours d'exercice :			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice :			

(1) Les créances rattachées sont constituées d'un prêt à échéance le 31 mai 2034 au plus tard, accordé à la société ONESIKKS en 2019 dans le cadre de la restructuration financière du Groupe pour un montant en principal de 7 033 394 €, portant intérêt au taux de 12% par an + euribor (dont une partie payable trimestriellement et une autre capitalisable annuellement).

(2) Les créances à plus d'un an se réfèrent aux créances issues des opérations de Bartering datant de 2017. La créance résiduelle à fin 2022 s'élève à 1 290 584 €, entièrement dépréciée en l'absence de perspectives d'apurement identifiée à court terme.

4.6. Produits à recevoir

En Euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Intérêts courus sur prêts	331 991	309 915
Intérêts courus sur comptes courants		
Clients – Factures à établir	1 279 522	1 751 214
Fournisseurs – Avoirs non parvenus	122 260	67 697
Autres produits à recevoir		
TOTAL	1 733 773	2 128 826

4.7. Comptes de régularisation actifs

4.7.1. Charges constatées d'avance

En Euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	519 653	936 376
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	519 653	936 376

4.7.2. Primes de remboursement des obligations

Elles sont relatives à l'emprunt obligataire de 70 millions émis en 2019 et sont amorties linéairement sur la durée de l'emprunt. Le solde à la clôture de l'exercice s'élève à 301 684 euros.

4.7.3. Ecarts de conversion actifs

ECART ACTIF	
Diminution des créances	18 796
Augmentation des dettes	
TOTAL	18 796

4.8. Capital social et variation des capitaux propres

Le capital social de la société s'élève à 34 519 100 euros, divisé en 3 451 910 000 actions de 1 centime chacune, entièrement libérées.

En Euros	Au 31/12/2022	Var.. prov.réglem.	Affect. du résultat	Distribution excep.	Résultat de l'exercice	Au 31/12/2023
Capital social	34 519 100					34 519 100
Primes d'émission	30 089 768					30 089 768
Réserve légale	3 166 739					3 166 739
Autres réserves	15 678 534		(8 748 483)			6 930 050
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice	(8 748 483)		8 748 483		(75 549 917)	(75 549 917)
Provisions réglementées	15 100	(321)				14 778
TOTAL	74 720 757	(321)	0	0	(75 549 917)	(829 482)

4.9. Etat des provisions

4.9.1. Provisions réglementées

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Amortissements dérogatoires	15 100		(321)	14 778
TOTAL	15 100		(321)	14 778

4.9.2. Provisions pour risques et charges

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	25 428	18 796	(25 428)	18 796
Provisions pour pensions	25 939	2 024		27 963
Provisions pour impôts				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	51 367	20 820	(25 428)	46 759

4.9.3. Provisions pour dépréciation des actifs

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur immos incorporelles	2 183 000	2 313 000	(385 700)	4 110 300
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres de participations	2 807 015	47 325 685	(68 000)	50 064 700
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et en-cours				
Provisions sur créances clients	1 290 584			1 290 584
Provisions sur autres actifs	5 636 000	23 200 000	(219 000)	28 617 000
TOTAL	11 916 599	72 838 685	(672 700)	84 082 584

La mise à jour du test de dépréciation des titres selon les modalités décrites au paragraphe 3.2.3. de l'annexe a conduit à constater une dotation complémentaire de 47 millions d'euros sur les titres, ainsi qu'une dotation de 23 millions d'euros sur les comptes courants.

4.10. Etat des échéances des dettes

En Euros	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires (1)	106 755 872	1 959 741	104 796 131	
Post renégociation (1)	-	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 890 127	6 890 127		
Personnel et comptes rattachés	37 897	37 897		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 609	56 609		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	239 726	239 726		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	4 824	4 824		
Dettes sur immobilisations	498 377	498 377		
Groupe et associés	55 407 867	55 407 867		
Autres dettes	2 229 584	2 229 584		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	172 120 884	67 324 753	104 796 131	
Post renégociation (1)	65 365 012	65 365 012		
Dont :				
Entreprises liées :	60 953 584			
Dettes représentées par des effets de commerce :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
Emprunts remboursés en cours d'exercice :				

(1) Les emprunts obligataires sont constitués des obligations dites "new money notes" émises en 2019 dans le cadre de la restructuration financière du Groupe pour un montant en principal de 70 millions d'euros portant intérêt au taux de 12% par an + euribor, à échéance initiale le 30 novembre 2024, étendue jusqu'au 31 décembre 2025.

Comme indiqué au § « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe, les nouvelles discussions initiées en 2023 avec les prêteurs ont abouti début 2024 à la signature d'un accord de restructuration financière au niveau du Groupe, prévoyant en particulier l'incorporation au capital de l'intégralité des sommes dues au titre des "new money notes".

En conséquence de ces éléments, l'échéance des emprunts obligataires à la date d'arrêté des comptes de la société est présentée sur la ligne « post renégociation ».

4.11. Charges à payer

En Euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Intérêts courus sur emprunts	9 505 214	5 995 403
Intérêts courus sur comptes courants		
Fournisseurs – Factures non parvenues	2 190 617	2 123 544
Fournisseurs immo – Factures non parvenues		
Clients – Avoirs à établir	2 229 584	231 947
Autres charges à payer	70 242	98 047
TOTAL	13 995 656	8 448 941

4.12. Comptes de régularisation passifs

4.12.1. Produits constatés d'avance

Néant

4.12.2. Ecart de conversion

ECART PASSIF	
Augmentation des créances	4 482
Diminution des dettes	33 379
TOTAL	37 861

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

En Euros	France	Exercice 2023 CEE + Export	Total	Exercice 2022 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	5 028		5 028	
Production vendue de services	25 474 593	799 325	26 273 918	26 001 604
Chiffre d'affaires	25 479 621	799 325	26 278 946	26 001 604
%	96,96 %	3,04 %	100,00 %	

5.2. Autres produits d'exploitation

En Euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée	352 543	769 863
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	8 551 296	9 300 797
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	32 389	26 817
TOTAL	8 936 228	10 097 477

5.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à (78 541 005) € et s'analyse de la façon suivante :

En Euros	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	8 935 789	4 482 359
Produits financiers de participations	4 812 374	3 052 470
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 744 544	1 275 994
Reprises sur provisions et transferts de charges	312 428	135 227
Différences positives de change	66 443	18 668
CHARGES FINANCIERES	87 476 793	11 865 489
Dotations financières aux amortissements et provisions	70 813 168	647 650
Intérêts et charges assimilées	16 672 420	11 193 273
Différences négatives de change	(8 795)	24 566
RESULTAT FINANCIER	(78 541 005)	(7 383 130)
Dont entreprises liées :		
Produits :	8 901 600	4 469 756
Charges :	72 859 068	694 476

Les dotations financières concernent les dépréciations comptabilisées sur les titres de participation et comptes courants, telles que décrites dans les notes 1, 4.2 et 4.9.

5.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de (3 823 192) € s'analyse de la façon suivante :

En Euros	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	386 774	62 350
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	753	(68)
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	386 021	62 419
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 209 966	1 495 393
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	967 604	559 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	929 362	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 313 000	935 893
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 823 192)	(1 433 043)

Les dotations exceptionnelles sont principalement constituées des dépréciations de fonds de commerce et droits au bail.

5.5. Impôt sur les bénéfices

Avec effet au 1er janvier 2016, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale régi par les dispositions des articles 223A et suivants du Code général des impôts dont IKKS Invest est la société tête de groupe.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la méthode de neutralité a été retenue comme schéma de comptabilisation. L'économie d'impôt sur les sociétés, réalisée par le Groupe et consécutive à la remontée des déficits fiscaux des filiales, bénéficie uniquement à la société mère.

5.5.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

En Euros	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	(72 197 309)		(7 496 516)
Résultat exceptionnel	(3 823 192)		(1 433 043)
Participation des salariés			
Crédits d'impôts et autres régularisations sur l'impôt		470 584	470 584
TOTAL	(76 020 501)	470 584	(75 549 917)

5.5.2. Fiscalité dérogatoire et différée

Bases en milliers d'Euros	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées	15		15
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Participation			
Contribution sociale de solidarité	46	(17)	29
Provision pour indemnité de départ à la retraite	26	2	28
Autres provisions non déductibles	503	-	503
Autres charges à déductibilité différée	(549)	374	(175)
Produits à taxation différée			
TOTAL	41	359	400

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Identité de la société mère consolidante

IKKS INVEST, 8-10 rue Barbette 75003 PARIS n° SIREN : 811 566 603

6.2. Effectif moyen

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen équivalent temps plein du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	Effectif
Cadres	2
Agents de maîtrise	
Employés	
TOTAL	2

6.3. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées en dehors des conditions normales de marché.

6.4. Engagements hors bilan

6.4.1. Engagements financiers

En milliers d'Euros	Exercice 2023	Exercice 2022
ENGAGEMENTS DONNES	301	245
Avals et cautions donnés	301	245
Autres engagements donnés		
ENGAGEMENTS RECUS	350	350
Avals et cautions reçues	350	350
Autres engagements reçus		

6.4.2. Autres engagements

Des garanties ont été consenties par la Société afin de garantir le montant des emprunts obligataires de 140 et 70 millions d'euros émis par les sociétés Holdikks et IKKS Group dans le cadre de la restructuration financière et juridique du Groupe mise en œuvre en 2019. Ces garanties sont notamment constituées de nantissements de titres, nantissements de créances intragroupes et nantissements de comptes bancaires inscrits à l'actif de la société IKKS Group.

IKKS GROUP

Société par actions simplifiée

Capital social : 34.519.100 euros

Siège social : 94, rue Choletaise, Saint-Macaire-en-Mauges, 49450 Sèvremoine
339 899 940 RCS Angers

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 MAI 2024

LA SOUSSIGNEE :

- la société Holdikks, société par actions simplifiée au capital de 32.789.500 euros, dont le siège social est situé 8-10, rue Barbette, 75003 Paris, identifiée sous le numéro 802 825 273 RCS Paris, représentée par Monsieur Ludovic Manzon,

agissant en qualité d'associé unique (l' « **Associé Unique** ») de la société IKKS Group, société par actions simplifiée au capital de 34.519.100 euros, dont le siège social est situé 94, rue Choletaise, Saint-Macaire-en-Mauges, 49450 Sèvremoine, identifiée sous le numéro 339 899 940 RCS Angers (la « **Société** »),

le commissaire aux comptes de la Société, la société Deloitte & Associés, ayant été régulièrement informé de la prise de ces décisions, par voie de lettre recommandée avec demande d'avis de réception,

les représentants du comité social et économique de la Société ayant également été régulièrement informés de la prise de ces décisions,

..... (Fin de l'extrait)

..... (Début de l'extrait)

A PRIS, EN APPLICATION DES ARTICLES 16 ET 21.1 DES STATUTS DE LA SOCIETE, LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus aux organes dirigeants ;
- affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 ;

..... (Fin de l'extrait)

..... (Début de l'extrait)

- dissolution anticipée de la Société ;

- constatation de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes suppléant de la Société ;
- pouvoirs pour les formalités.

..... (Fin de l'extrait)

..... (Début de l'extrait)

A l'issue de quoi, l'Associé Unique, et tel qu'établi par le présent acte, adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus aux organes dirigeants)

L'Associé Unique, connaissance prise (i) du rapport de gestion du président de la Société relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2023, (ii) du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, et (iii) des comptes annuels afférents à l'exercice social clos le 31 décembre 2023, approuve l'inventaire et lesdits comptes, qui se soldent par une perte de (75.549.917) euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au président et au directeur général de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du président de la Société relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2023, décide d'affecter la perte de (75.549.917) euros en totalité au compte « Report à nouveau », qui sera ainsi porté à (75.549.917) euros.

L'Associé Unique constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'au cours des trois derniers exercices sociaux :

- la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- la Société a procédé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à une distribution de dividendes d'un montant global de 10.000.000 euros, soit un dividende d'environ 0,003 euro par action, éligible, pour les personnes physiquement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts ;
- la Société a procédé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à une distribution exceptionnelle d'un montant global de 10.000.000 euros, soit un dividende d'environ 0,003 euro par action, éligible, pour les personnes physiquement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

..... (Fin de l'extrait)

..... (Début de l'extrait)

SIXIEME DECISION

(Dissolution anticipée de la Société)

L'Associé Unique, connaissance prise des dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuvés aux termes de la première décision ci-dessus,

constate que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social,

décide qu'il n'y a pas lieu de procéder à la dissolution anticipée de la Société, et, en conséquence, décide la poursuite par la Société de son activité.

L'Associé Unique prend acte que la Société est tenue dans les délais légaux soit de réduire son capital social du montant nécessaire pour que la valeur des capitaux propres soit au moins égale à la moitié de son montant, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

SEPTIEME DECISION

(Constatation de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes suppléant de la Société)

L'Associé Unique constate que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la Société de la société Beas est venu à expiration à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, intervenue le 29 avril 2020, et qu'il n'a été procédé ni à son renouvellement ni à son remplacement.

En conséquence, l'Associé Unique donne tous pouvoirs au président de la Société aux fins d'accomplir toute formalité nécessaire à la suppression de la mention de la société Beas en qualité de commissaire aux comptes suppléant sur l'extrait K-bis de la Société.

HUITIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé Unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

IKKS GROUP

Société par actions simplifiée

94 rue Choletaise

49450 SAINT-MACAIRE EN MAUGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

IKKS GROUP

Société par actions simplifiée

94 rue Choletaise

49450 SAINT-MACAIRE EN MAUGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société IKKS GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IKKS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes 3.2.3, 4.2 et 4.9.3 de l'annexe aux comptes annuels présentent les critères pris en compte pour déterminer la valeur d'usage des titres de participation conduisant à la constitution éventuelle d'une dépréciation, ainsi que les modalités de constitution, le cas échéant, de dépréciations des comptes courants et de provisions pour situation nette négative. Nous avons apprécié la pertinence de l'approche mise en œuvre par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, la correcte évaluation des dépréciations des titres et des dépréciations des comptes courants comptabilisées sur l'exercice ainsi que l'information qui est donnée dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 25 avril 2024

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Vanessa GIRARDET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

I. BILAN ACTIF

En euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	6 477 220	4 209 822	2 267 398	2 260 673
Concessions, brevets et droits similaires	19 814 771	7 108 741	12 706 031	2 087 601
Fonds commercial	7 304 974	3 770 300	3 534 674	5 690 612
Autres immobilisations incorporelles	3 420 691	143 952	3 276 739	14 132 295
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	46 618	40 129	6 489	
Autres immobilisations corporelles	12 628 269	9 652 304	2 975 965	2 534 577
Immobilisations en cours	29 109		29 109	1 007 742
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	108 407 666	50 064 700	58 342 966	105 177 907
Créances rattachées à des participations	9 498 435		9 498 435	8 950 711
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	625 117		625 117	568 840
ACTIF IMMOBILISE	168 252 870	74 989 948	93 262 921	142 410 958
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	144 799		144 799	202 757
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	17 897 624	1 290 584	16 607 040	14 545 780
Autres créances	88 785 055	28 617 000	60 168 055	59 286 111
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	353 074		353 074	69 854
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	519 653		519 653	936 376
ACTIF CIRCULANT	107 700 205	29 907 584	77 792 621	75 040 879
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations	301 684		301 684	570 370
Ecarts de conversion actif	18 796		18 796	25 428
TOTAL GENERAL	276 273 555	104 897 532	171 376 022	218 047 635

II. BILAN PASSIF

En euros	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 34 519 100)	34 519 100	34 519 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport	30 089 768	30 089 768
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 166 739	3 166 739
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 930 050	15 678 534
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(75 549 917)	(8 748 483)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	14 778	15 100
CAPITAUX PROPRES	(829 482)	74 720 757
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	18 796	25 428
Provisions pour charges	27 963	25 939
PROVISIONS	46 759	51 367
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	106 755 872	92 422 300
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 066
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 890 127	5 782 913
Dettes fiscales et sociales	339 056	410 768
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	498 377	618 783
Autres dettes	57 637 451	43 915 160
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	172 120 884	143 153 989
Ecart de conversion passif	37 861	121 522
TOTAL GENERAL	171 376 022	218 047 635

III. COMPTE DE RESULTAT

En euros	France	Exercice 2023 Exportation	Total	Exercice 2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	5 028		5 028	
Production vendue de services	25 474 593	799 325	26 273 918	26 001 604
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	25 479 621	799 325	26 278 946	26 001 604
Production stockée				
Production immobilisée			352 543	769 863
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			32 389	26 817
Autres produits			8 551 296	9 300 797
PRODUITS D'EXPLOITATION			35 215 174	36 099 081
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			201 829	228 414
Variation de stock (marchandises)				12 127
Achats de matières premières et autres approvisionnements			690 186	772 558
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			57 958	(15 819)
Autres achats et charges externes			23 980 626	31 227 227
Impôts, taxes et versements assimilés			106 147	74 490
Salaires et traitements			141 260	160 021
Charges sociales			62 012	71 394
Dotations d'exploitation			3 632 109	3 679 415
Autres charges			(648)	2 639
CHARGES D'EXPLOITATION			28 871 478	36 212 468
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 343 695	(113 386)
PRODUITS FINANCIERS			8 935 789	4 482 359
Produits financiers de participations			4 812 374	3 052 470
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 744 544	1 275 994
Reprises sur provisions et transferts de charges			312 428	135 227
Différences positives de change			66 443	18 668
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			87 476 793	11 865 489
Dotations financières aux amortissements et provisions			70 813 168	647 650
Intérêts et charges assimilées			16 672 420	11 193 273
Différences négatives de change			(8 795)	24 566
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			(78 541 005)	(7 383 130)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(72 197 309)	(7 496 516)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			386 774	62 350
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			753	(68)
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges			386 021	62 419
CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 209 966	1 495 393
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			967 604	559 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			929 362	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			2 313 000	935 893
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(3 823 192)	(1 433 043)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			(470 584)	(181 076)
TOTAL DES PRODUITS			44 537 736	40 643 791
TOTAL DES CHARGES			120 087 654	49 392 274
BENEFICE OU PERTE			(75 549 917)	(8 748 483)

ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis 2020, le marché dans lequel évoluent la Société et le groupe dont elle fait partie, connaît une période de turbulences sans précédent. La conjonction de divers facteurs externes tels que la crise sanitaire mondiale due au Covid-19, les conséquences de la guerre en Ukraine, ainsi qu'une inflation persistante et un bouleversement des modes de consommation, ont fortement impacté l'activité et les résultats de la Société et du groupe.

La mise à jour des tests de dépréciation d'actifs a également conduit la société IKKS Group à constater des dépréciations d'actifs financiers d'un montant de 70 millions sur l'exercice 2023, détaillées aux § 4.2 et 4.9 de l'annexe.

Face à cette réalité économique complexe, le groupe et ses filiales ont décidé de réagir énergiquement en élaborant des stratégies de résistance pour assurer leur pérennité à long terme.

Après avoir finalisé au cours du premier trimestre 2023 un premier réaménagement de l'endettement financier (extension de la maturité des dettes et réduction du poids des intérêts payables trimestriellement), de nouvelles discussions ont été engagées dès le début du second semestre 2023 en vue de mettre en place une solution pérenne permettant au groupe et ses filiales d'obtenir les liquidités nécessaires à la poursuite de leur activité et à la mise en œuvre du plan stratégique.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le plan stratégique annoncé début 2024 vise à recentrer la marque sur ses activités les plus rentables et à adapter son empreinte géographique, impliquant notamment pour la France un projet de fermeture de 77 points de vente (succursales et corners) et la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi visant au maximum 202 postes, devant générer à terme plus de 15 millions d'euros d'économies à l'échelle du groupe. Les conséquences de ce plan se traduiront dans les comptes 2024 de la Société et du groupe.

Par ailleurs, les discussions engagées en 2023 ont permis d'aboutir au cours du premier trimestre 2024 à un accord global de restructuration avec les principaux créanciers et partenaires du groupe, prévoyant un assainissement de la situation bilancielle du groupe et ses filiales, et un effacement complet de l'endettement financier dont en particulier :

- un apport de new money d'un montant de 30 millions d'euros, dans le cadre d'une augmentation de capital réservée d'IKKS Invest,
- l'incorporation au capital d'IKKS Invest de l'intégralité des créances des tiers correspondant aux emprunts obligataires New Money Notes et Reinstated Notes, par voie d'augmentations de capital par compensation de créances,
- l'abandon de l'intégralité des sommes dues en principal et de 50 % des intérêts courus impayés au titre des autres emprunts.

Cette restructuration financière globale, dont les principales conditions suspensives ont été levées avant l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sera finalisée courant mai 2024 et permettra au groupe et ses filiales de poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique.

Les comptes ont été arrêtés par le Président en application du principe de continuité d'exploitation après avoir pris en compte les informations dont il dispose pour l'avenir et, en particulier, les prévisions de trésorerie établies pour les 12 prochains mois, tenant compte des incidences de la restructuration décrite ci-avant.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG, modifié par les règlements ANC n° 2015-06, ANC n° 2016-07, ANC n° 2018-01 et ANC n° 2020-09).

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1. Changement de méthode comptable

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2. Immobilisations et amortissements

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les droits au bail sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Les droits d'entrée sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont assimilés à "un complément de loyer". Dans le cas contraire, ils sont immobilisés à l'actif du bilan. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour les fonds acquis sur la base de leur valeur actuelle (la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage).

Les logiciels, ainsi que les frais de développement informatiques, sont immobilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire de 1 à 7 ans en fonction de leur durée d'utilisation.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés en fonction de la durée d'utilisation des biens, en utilisant soit le système linéaire, soit le système dégressif sur les durées d'utilisation suivantes :

- Constructions : Linéaire 30 ans
- Agencements : Linéaire 3/ 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : Linéaire 3/ 4 ans
- Matériel de transport : Linéaire 4 ans
- Matériel bureau et informatique : Linéaire 4 ans
- Mobilier de bureau : Linéaire 5/10 ans

Les amortissements, calculés d'après les durées et les modes ci-dessus et selon les coefficients admis fiscalement, sont considérés comme correspondant à la durée normale d'utilisation des actifs.

3.2.3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières regroupe les participations, prêts et autres dépôts versés.

Une dépréciation est constituée si la valeur recouvrable de la participation, appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue, est inférieure à sa valeur d'acquisition.

En cas de situation nette négative de la filiale traduisant un risque de non-recouvrement des comptes courants, une dépréciation des comptes courants est constituée.

En complément de ces dépréciations, une provision pour risques financiers (provision pour risques et charges) est, le cas échéant, constituée à hauteur des engagements de soutien vis-à-vis de la filiale.

3.3. Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements dans les entrepôts comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable d'écoulement est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités ci-dessus.

3.4. Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation, appréciée au cas par cas, pour tenir compte des risques de recouvrement.

3.5. Provisions réglementées

Depuis l'application de l'avis du CNC 2004-15, l'amortissement doit correspondre à l'utilisation réelle de l'immobilisation. Le complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif, réalisé pour des raisons fiscales, doit être comptabilisé en amortissements dérogatoires.

En conséquence, depuis le 1er janvier 2008, la dotation aux amortissements d'exploitation comprend l'amortissement calculé selon le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour le complément d'amortissement dégressif.

3.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

3.7. Indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée sur la base des droits acquis par les salariés en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3.20%, contre 3.65% en 2022
- Taux de progression des salaires : 3%, contre 3.5% en 2022
- Taux de sortie : moyenne observée sur les dernières années
- Table de mortalité : Insee 2016-2018
- Taux de charges : entre 23% et 45%, selon le statut du salarié

Ces engagements d'indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet d'une provision totale de 27 963 € comptabilisée dans les comptes de la société.

3.8. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération.

Les créances, les dettes et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et dettes en devises à ce dernier cours est porté au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque.

3.9. Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en conformité avec les décisions prises lors de l'assemblée générale.

3.10. Impôt sociétés

Il est calculé à partir du résultat fiscal auquel est appliqué le taux d'impôt société en vigueur.

3.11. Autres informations

Néant.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

En Euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Diminutions par virement de poste à poste	Diminution par cession ou mise au rebut	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	5 557 810	919 411			6 477 220
Autres immobilisations incorporelles	29 739 230	15 883 805	(13 649 379)	(1 433 221)	30 540 436
Total Incorporelles	35 297 040	16 803 216	(13 649 379)	(1 433 221)	37 017 656
Terrains					
Constructions					
Installations générales et agencements	6 873 706	93 847			6 967 553
Installations techniques, matériels et outillages	38 976	7 642			46 618
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 962 623	1 292 959		(594 865)	5 660 716
Immobilisations corporelles en cours	1 007 742	128 335	(1 106 968)		29 109
Total Corporelles	12 883 046	1 522 783	(1 106 968)	(594 865)	12 703 995
TOTAL	48 180 086	18 325 998	(14 756 347)	(2 028 086)	49 721 651

4.1.2. Tableau des amortissements

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	3 297 137	912 685		4 209 822
Autres immobilisations incorporelles	5 645 722	1 781 457	(514 487)	6 912 693
Total Incorporelles	8 942 859	2 694 142	(514 487)	11 122 515
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	5 293 523	276 432		5 569 955
Installations techniques, matériels et outillages	38 976	1 153		40 129
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	4 008 229	658 358	(584 238)	4 082 349
Total Corporelles	9 340 727	935 944	(584 238)	9 692 434
TOTAL	18 283 587	3 630 086	(1 098 724)	20 814 948

Les immobilisations incorporelles font également l'objet de dépréciations dont les mouvements sont détaillés en note 4.9.3.

4.2. Immobilisations financières

En Euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	107 984 923	422 744		108 407 666	(50 064 700)	58 342 966
Créances rattachées	8 950 711	547 724		9 498 435		9 498 435
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	568 840	56 276		625 117		625 117
TOTAL	117 504 474	1 026 744		118 531 218	(50 064 700)	68 466 518

La mise à jour des tests de dépréciation des titres selon les modalités décrites au paragraphe 3.2.3. de l'annexe a conduit à constater des dotations complémentaires de 47 millions d'euros portant le montant total de la dépréciation des titres à 50 millions d'euros à la clôture de l'exercice.

4.3. Liste des filiales et des participations

En milliers d'Euros	Capital de la société	Réserves et RAN (1)	Quote-part de capital détenus en %	Valeur comptable des titres détenus, Brute	Valeur comptable des titres détenus, Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (2)	Résultat du dernier exercice clos (1)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. FILIALES (>50%)										
ICODE	300	5 144	100%	300	300	1 662		7 958	-1 990	
IKKS MEN	3 300	- 385	100%	7 008	-	9 425		20 388	-3 930	
IKKS WOMEN	3 300	1 447	100%	7 003	-	21 629		62 459	-14 902	
IKKS JUNIOR	3 300	- 5 122	100%	15 421	-	29 084		38 655	-10 328	
IKKS RETAIL	36 037	213	100%	36 037	36 037	16 824		215 113	-13 918	
ONE STEP	3 040	13 212	100%	28 000	11 400	-		16 607	-4 883	
IKKS CORP	2	57	100%	2	2	-		2	-3	
IKKS SPAIN	1 000	3 033	100%	1 000	1 000	867		11 529	57	
IKKS ITALY	2 500	-796	100%	2 500	1 772	-		0	68	
IKKS PORTUGAL	200	40	100%	1 200	264	-		10	24	1 431
IKKS BELGIUM	4 026	1 056	100%	4 700	4 700	-		13 685	2 283	2 000
IKKS NEDERLAND	2 115	-1 882	100%	2 115	224	829		788	-2	
IKKS UK	460	487	100%	483	483	898		1 358	-29	
IKKS DEUTSCHLAND	25	-5 448	100%	28	-	5 579		369	3	
IKKS LUXEMBOURG	13	801	100%	2 041	2 041	-		2 045	16	
IKKS SWITZERLAND	108	-33	100%	515	64	-		450	-10	
B. FILIALES (<50%)										
UTEK MOD	29	373	50%	56	56	-		1 696	28	
TOTAL				108 409	58 343	86 797				

(1) Résultat de l'exercice non inclus. Le cours d'évaluation retenu est le taux de clôture.

(2) Le cours d'évaluation retenu est le taux moyen.

4.4. Stocks

En Euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023
Matières premières	144 799		144 799
Marchandises			
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	144 799		144 799

4.5. Etat des échéances des créances

En Euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	10 123 552		10 123 552
Créances rattachées à des participations (1)	9 498 435		9 498 435
Prêts			
Autres immobilisations financières	625 117		625 117
ACTIF CIRCULANT :	107 202 332	105 911 748	1 290 584
Clients	16 607 040	16 607 040	
Clients douteux (2)	1 290 584		1 290 584
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	1 123 444	1 123 444	
Groupe et associés	87 421 319	87 421 319	
Débiteurs divers	240 293	240 293	
Charges constatées d'avance	519 653	519 653	
TOTAL	117 325 884	105 911 748	11 414 136
Dont :			
Entreprises liées :	113 372 751		
Créances représentées par des effets de commerce :			
Montants des prêts accordés en cours d'exercice :			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice :			

(1) Les créances rattachées sont constituées d'un prêt à échéance le 31 mai 2034 au plus tard, accordé à la société ONESIKKS en 2019 dans le cadre de la restructuration financière du Groupe pour un montant en principal de 7 033 394 €, portant intérêt au taux de 12% par an + euribor (dont une partie payable trimestriellement et une autre capitalisable annuellement).

(2) Les créances à plus d'un an se réfèrent aux créances issues des opérations de Bartering datant de 2017. La créance résiduelle à fin 2022 s'élève à 1 290 584 €, entièrement dépréciée en l'absence de perspectives d'apurement identifiée à court terme.

4.6. Produits à recevoir

En Euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Intérêts courus sur prêts	331 991	309 915
Intérêts courus sur comptes courants		
Clients – Factures à établir	1 279 522	1 751 214
Fournisseurs – Avoirs non parvenus	122 260	67 697
Autres produits à recevoir		
TOTAL	1 733 773	2 128 826

4.7. Comptes de régularisation actifs

4.7.1. Charges constatées d'avance

En Euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	519 653	936 376
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	519 653	936 376

4.7.2. Primes de remboursement des obligations

Elles sont relatives à l'emprunt obligataire de 70 millions émis en 2019 et sont amorties linéairement sur la durée de l'emprunt. Le solde à la clôture de l'exercice s'élève à 301 684 euros.

4.7.3. Ecarts de conversion actifs

ECART ACTIF	
Diminution des créances	18 796
Augmentation des dettes	
TOTAL	18 796

4.8. Capital social et variation des capitaux propres

Le capital social de la société s'élève à 34 519 100 euros, divisé en 3 451 910 000 actions de 1 centime chacune, entièrement libérées.

En Euros	Au 31/12/2022	Var.. prov.réglem.	Affect. du résultat	Distribution excep.	Résultat de l'exercice	Au 31/12/2023
Capital social	34 519 100					34 519 100
Primes d'émission	30 089 768					30 089 768
Réserve légale	3 166 739					3 166 739
Autres réserves	15 678 534		(8 748 483)			6 930 050
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice	(8 748 483)		8 748 483		(75 549 917)	(75 549 917)
Provisions réglementées	15 100	(321)				14 778
TOTAL	74 720 757	(321)	0	0	(75 549 917)	(829 482)

4.9. Etat des provisions

4.9.1. Provisions réglementées

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Amortissements dérogatoires	15 100		(321)	14 778
TOTAL	15 100		(321)	14 778

4.9.2. Provisions pour risques et charges

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	25 428	18 796	(25 428)	18 796
Provisions pour pensions	25 939	2 024		27 963
Provisions pour impôts				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	51 367	20 820	(25 428)	46 759

4.9.3. Provisions pour dépréciation des actifs

En Euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur immos incorporelles	2 183 000	2 313 000	(385 700)	4 110 300
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres de participations	2 807 015	47 325 685	(68 000)	50 064 700
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et en-cours				
Provisions sur créances clients	1 290 584			1 290 584
Provisions sur autres actifs	5 636 000	23 200 000	(219 000)	28 617 000
TOTAL	11 916 599	72 838 685	(672 700)	84 082 584

La mise à jour du test de dépréciation des titres selon les modalités décrites au paragraphe 3.2.3. de l'annexe a conduit à constater une dotation complémentaire de 47 millions d'euros sur les titres, ainsi qu'une dotation de 23 millions d'euros sur les comptes courants.

4.10. Etat des échéances des dettes

En Euros	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires (1)	106 755 872	1 959 741	104 796 131	
Post renégociation (1)	-	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 890 127	6 890 127		
Personnel et comptes rattachés	37 897	37 897		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 609	56 609		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	239 726	239 726		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	4 824	4 824		
Dettes sur immobilisations	498 377	498 377		
Groupe et associés	55 407 867	55 407 867		
Autres dettes	2 229 584	2 229 584		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	172 120 884	67 324 753	104 796 131	
Post renégociation (1)	65 365 012	65 365 012		
Dont :				
Entreprises liées :	60 953 584			
Dettes représentées par des effets de commerce :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
Emprunts remboursés en cours d'exercice :				

(1) Les emprunts obligataires sont constitués des obligations dites "new money notes" émises en 2019 dans le cadre de la restructuration financière du Groupe pour un montant en principal de 70 millions d'euros portant intérêt au taux de 12% par an + euribor, à échéance initiale le 30 novembre 2024, étendue jusqu'au 31 décembre 2025.

Comme indiqué au § « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe, les nouvelles discussions initiées en 2023 avec les prêteurs ont abouti début 2024 à la signature d'un accord de restructuration financière au niveau du Groupe, prévoyant en particulier l'incorporation au capital de l'intégralité des sommes dues au titre des "new money notes".

En conséquence de ces éléments, l'échéance des emprunts obligataires à la date d'arrêté des comptes de la société est présentée sur la ligne « post renégociation ».

4.11. Charges à payer

En Euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Intérêts courus sur emprunts	9 505 214	5 995 403
Intérêts courus sur comptes courants		
Fournisseurs – Factures non parvenues	2 190 617	2 123 544
Fournisseurs immo – Factures non parvenues		
Clients – Avoirs à établir	2 229 584	231 947
Autres charges à payer	70 242	98 047
TOTAL	13 995 656	8 448 941

4.12. Comptes de régularisation passifs

4.12.1. Produits constatés d'avance

Néant

4.12.2. Ecart de conversion

ECART PASSIF	
Augmentation des créances	4 482
Diminution des dettes	33 379
TOTAL	37 861

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

En Euros	France	Exercice 2023 CEE + Export	Total	Exercice 2022 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	5 028		5 028	
Production vendue de services	25 474 593	799 325	26 273 918	26 001 604
Chiffre d'affaires	25 479 621	799 325	26 278 946	26 001 604
%	96,96 %	3,04 %	100,00 %	

5.2. Autres produits d'exploitation

En Euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée	352 543	769 863
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	8 551 296	9 300 797
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	32 389	26 817
TOTAL	8 936 228	10 097 477

5.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à (78 541 005) € et s'analyse de la façon suivante :

En Euros	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	8 935 789	4 482 359
Produits financiers de participations	4 812 374	3 052 470
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 744 544	1 275 994
Reprises sur provisions et transferts de charges	312 428	135 227
Différences positives de change	66 443	18 668
CHARGES FINANCIERES	87 476 793	11 865 489
Dotations financières aux amortissements et provisions	70 813 168	647 650
Intérêts et charges assimilées	16 672 420	11 193 273
Différences négatives de change	(8 795)	24 566
RESULTAT FINANCIER	(78 541 005)	(7 383 130)
Dont entreprises liées :		
Produits :	8 901 600	4 469 756
Charges :	72 859 068	694 476

Les dotations financières concernent les dépréciations comptabilisées sur les titres de participation et comptes courants, telles que décrites dans les notes 1, 4.2 et 4.9.

5.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de (3 823 192) € s'analyse de la façon suivante :

En Euros	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	386 774	62 350
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	753	(68)
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	386 021	62 419
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 209 966	1 495 393
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	967 604	559 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	929 362	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 313 000	935 893
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 823 192)	(1 433 043)

Les dotations exceptionnelles sont principalement constituées des dépréciations de fonds de commerce et droits au bail.

5.5. Impôt sur les bénéfices

Avec effet au 1er janvier 2016, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale régi par les dispositions des articles 223A et suivants du Code général des impôts dont IKKS Invest est la société tête de groupe.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la méthode de neutralité a été retenue comme schéma de comptabilisation. L'économie d'impôt sur les sociétés, réalisée par le Groupe et consécutive à la remontée des déficits fiscaux des filiales, bénéficie uniquement à la société mère.

5.5.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

En Euros	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	(72 197 309)		(7 496 516)
Résultat exceptionnel	(3 823 192)		(1 433 043)
Participation des salariés			
Crédits d'impôts et autres régularisations sur l'impôt		470 584	470 584
TOTAL	(76 020 501)	470 584	(75 549 917)

5.5.2. Fiscalité dérogatoire et différée

Bases en milliers d'Euros	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées	15		15
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Participation			
Contribution sociale de solidarité	46	(17)	29
Provision pour indemnité de départ à la retraite	26	2	28
Autres provisions non déductibles	503	-	503
Autres charges à déductibilité différée	(549)	374	(175)
Produits à taxation différée			
TOTAL	41	359	400

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Identité de la société mère consolidante

IKKS INVEST, 8-10 rue Barbette 75003 PARIS n° SIREN : 811 566 603

6.2. Effectif moyen

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen équivalent temps plein du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	Effectif
Cadres	2
Agents de maîtrise	
Employés	
TOTAL	2

6.3. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées en dehors des conditions normales de marché.

6.4. Engagements hors bilan

6.4.1. Engagements financiers

En milliers d'Euros	Exercice 2023	Exercice 2022
ENGAGEMENTS DONNES	301	245
Avals et cautions donnés	301	245
Autres engagements donnés		
ENGAGEMENTS RECUS	350	350
Avals et cautions reçues	350	350
Autres engagements reçus		

6.4.2. Autres engagements

Des garanties ont été consenties par la Société afin de garantir le montant des emprunts obligataires de 140 et 70 millions d'euros émis par les sociétés Holdikks et IKKS Group dans le cadre de la restructuration financière et juridique du Groupe mise en œuvre en 2019. Ces garanties sont notamment constituées de nantissements de titres, nantissements de créances intragroupes et nantissements de comptes bancaires inscrits à l'actif de la société IKKS Group.